

# USA: les procès seront bientôt 'vidéo-podcastés'

Les journalistes ne seront bientôt plus obligés d'inventer des stratégies rocambolesques pour savoir ce qui se trame dans les salles d'audience des tribunaux américains.

En effet, la Judicial conference, un organe consultatif administratif, chargé de l'innovation des procédures dans la justice, vient de faire une proposition audacieuse pour accroître la transparence des procès, rapporte la Stampa du 21/03.

Le projet consiste à procéder à l'enregistrement audio et à la diffusion sur internet des procès en cours. Partant, une première expérimentation, qui rendra téléchargeable les données des bases électroniques des enregistrements des tribunaux, devrait débuter dans les prochains mois.

« *L'enregistrement sera exclusivement volontaire, et à la discrétion des juges* » précise le juge Thomas F. Hogan, président de l'organisme consultatif, pour qui cet outil devrait susciter une adhésion rapide et massive. « *Nous espérons que cet effort soit vu comme une tentative pour rendre les procédures légales plus transparentes* ».

N'importe quel citoyen pourra ainsi tout connaître des dépositions, des envolées plus ou moins lyriques des avocats ainsi que les verdicts.

Evidemment, si les juges ne sont pas nécessairement ravis de voir leurs salles d'audiences envahies de matériel audio ou vidéo, les journalistes, eux, s'enthousiasment pour cette initiative. Et ils envisagent de rendre disponibles ces contenus en podcast sur des sites internet, téléchargeables sur Ipod ou téléphone portable.

D'après l'avocat Nathan Siegel, célèbre pour avoir obtenu la publication d'enregistrements à huit clos pour le compte de la presse américaine, ce projet, qui ne prévoit que l'audio, est un compromis pour éviter de transformer les salles d'audience en set télévisuels.

Mais il ne s'agit peut être que d'un premier pas. Toujours plus en direction du respect de la vie privée, bien évidemment.